Image not found or type unknown

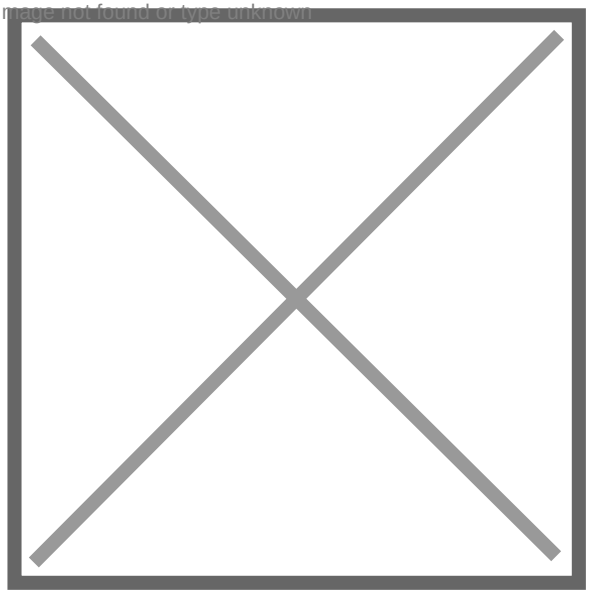

Demende de l aide pour un licenciment

Par **veronique13600**, le **13/04/2008** à **15:44**

bonjour je travail chez sodexo je suis eds jetravail dans un etablissement dietetique j ai eu un probleme avec un paten qui ma refusé son assiette protestant que c etait des reste donc ne la pa manger et a eté se pleindre au docteur le lendmain lui disant que j avais refuser de lui servir a manger et donc je suis convoquer pour un licenciment que dois je faire svp aider moi

Par **zllamia**, le **13/04/2008** à **17:33**

Bonjour,
votre situation est un peu complexe, car votre employeur dispose d'une cause réelle et sérieuse de vous licencier en invoquant la faute grave, de plus la charge de la preuve incombe à l'employeur hors dans votre cas elle est toute faite puisque c'est un client qui est venu se plaindre.
La seule solution dont vous disposé n'est pas juridique, elle est officieusE.
Elle réside dans le fait de vous expliquez avec votre employeur.
Si dela ne donne rien, la seule chose que je puisse faire est de m'assurer que la procédure de licenciement a bien été respecté, car elle comporte des délais qui parfois ne sont pas respecté.
Il vous faudra donc me relater la suite des événements.

Cordialement.

Par **veronique13600**, le **15/04/2008** à **23:16**

bonjour comme vous me l avez expliqué c est un peu complexe mais j ai expliqué a mon employeur ce qiu c est passer lui ma dit qu il etai horsde question de me licencié car tres bon elément dans la societe mais je risqueune mise a pied j a rendez vous le 24 avril avec la direction regionnale on verra la suite je vous le ferai savoir de que possible mais je vous remercie enormément cordialement a bientot

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés